



**POLE ADMINISTRATION ET JURIDIQUE**  
**Secrétariat général**  
**CC/AB/LK/DB**

**LISTE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Article L.2121-25 du Code Général  
des Collectivités Territoriales**

**SEANCE DU 5 JUIN 2026**

Le cinq juin deux-mille vingt-six à quatorze heures trente, le Conseil municipal de la commune de FREJUS, régulièrement convoqué le vingt-huit mai deux-mille vingt-six, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur David RACHLINE.

**PRESENTS** : M. LONGO\*, Mme PETRUS-BENHAMOU\*, M. COLOMAR, Mme SOLER, M. AGLIO, Mme LAUVARD, Mme EL AKKADI\*, M. JOUNIAUX, Mme PLANTAVIN, M. DIGANI, Mme LEROY, M. SABBAH, Mme VANDRA, M. VIOLET, Mme BRENDLE, M. PERONA, M. RENARD\*, Mme CAIETTA, Mme LANCINE, M. BERAUD, Mme STEPHAN, M. DALMASSO, M. CHIOCCA, Mme FIHIPALAI, M. ROUX, Mme BENHABREUCHE\*, Mme MIRBELLE, Mme DALMASSO, Mme AUZELY, M. PITTET, Mme MICHELAN\*, M. CAMILLERI, Mme CHARLET\*, M. CERRUTTI, Mme SCADUTO, Mme ROMANO.

**REPRESENTES** : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

M. MARCHAND à M. PERONA, M. BOURDIN à M. RENARD, M. SIMON-CHAUTEMPS à Mme EL AKKADI, M. JULIEN à M. LONGO, Mme AZAHAF à Mme PETRUS-BENHAMOU, Mme OUADAH à Mme BENHABREUCHE, M. BONNEMAIN à Mme MICHELAN, M. FOTIA à Mme CHARLET.

**ABSENTS EXCUSES** :

**ABSENTS** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** :

**Hôtel de Ville**  
45 Place Formigé  
CS 70108  
83608 Fréjus Cedex  
Tél : 04 94 17 66 00

N°	Délib.	Thème	Ordre du jour	Rapporteur	VOTE
1	96	FINANCES, RESSOURCES, ADMINISTRATION GENERALE	Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.	M. le Maire	<p>Après ultime dépôt de liste de candidature, à l'élection en son sein des 37 délégués supplémentaires et des 19 suppléants, au scrutin de liste secret à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.</p> <p>Dépôt de 3 listes :</p> <p>Liste « Notre force c'est Fréjus » Liste « Notre parti c'est Fréjus » Liste « Soyons fiers de Fréjus »</p> <p>A l'issue des votes, les résultats ont été comme suit :</p> <p>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 45 Bulletins blancs et nuls : 1 Suffrages exprimés : 44</p> <p>Ont obtenu :</p> <p>Liste "Notre Force c'est Fréjus" : 35 suffrages Liste "Notre parti c'est Fréjus" : 7 suffrages Liste "Soyons Fiers de Fréjus" : 2 suffrages</p> <p>Après avoir procédé aux opérations de vote dans les conditions susmentionnées, les mandats de délégués supplémentaires et suppléants sont attribués comme suit :</p> <p><u>Liste « Notre force c'est Fréjus »</u> Nombre de délégués supplémentaires : 30 Nombre de délégués suppléants : 16</p> <p><u>Liste « Notre parti c'est Fréjus »</u> Nombre de délégués supplémentaires : 6 Nombre de délégués suppléants : 3</p> <p><u>Liste « Soyons fiers de Fréjus »</u> Nombre de délégués supplémentaires : 1 Nombre de délégués suppléants : 0</p>

Fait à Fréjus, le 18 JUIN 2026

Le Maire,



David RACHLINE

Le présent compte rendu est certifié conforme aux débats de l'assemblée communale, il est affiché à la porte de la Mairie et mis en ligne sur le site internet de la Ville, conformément à la Loi.